

États financiers du

**FONDS ALPHA
CONCENTRÉ NEWGEN**

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

(non audité)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire

« David Dattels »

Le 15 août 2025

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers.

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la situation financière (non audité)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	30 juin 2025	31 décembre 2024
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie	12 867 \$	1 019 \$
Sommes à recevoir du courtier	17 264 223	11 976 106
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	94 012 699	73 070 915
Intérêts et dividendes à recevoir	119 090	178 207
Autres débiteurs	90 046	46 413
Souscriptions à recevoir	84 473	25 474
Charges payées d'avance	14 062	24 046
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	5 060	30
	111 602 520	85 322 210
PASSIFS		
Passifs courants		
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	4 776 101	12 126 283
Rémunération au rendement à payer (note 3)	2 084 854	1 546 683
Autres créditeurs	277 188	202 851
Créditeurs et charges à payer	106 537	126 061
Moins-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	474	50 412
Frais de gestion à payer (note 3)	65 393	30 177
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	8 951	12 274
Rachats à payer	23 829	–
	7 343 327	14 094 741
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	104 259 193 \$	71 227 469 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	84 843 377 \$	59 662 292 \$
Catégorie F	13 348 420	6 265 361
Catégorie F (\$ US)	115 393	34 257
Catégorie G	2 069 425	1 733 118
Catégorie I	3 882 578	3 532 441
	104 259 193 \$	71 227 469 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la situation financière (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	4 993 182	3 982 466
Catégorie C	764 416	404 685
Catégorie F	7 183	2 300
Catégorie F (\$ US)	126 481	119 600
Catégorie G	244 572	259 567
Catégorie I		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie C	16,99 \$	14,98 \$
Catégorie F	17,46	15,48
Catégorie F (\$ US)	16,06	14,89
Catégorie G	16,36	14,49
Catégorie I	15,87	13,61
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	11,79	10,34

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

« **David Dattels** »

Gestionnaire,
NewGen Asset Management Limited

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
Produits		
Dividendes	345 299 \$	304 413 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	151 091	182 615
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	11 658 899	2 294 252
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	3 948 978	1 204 204
Variation nette de la plus-value latente des dérivés	54 968	5 123
Profit net (perte nette) réalisé sur les dérivés	119 087	(13 630)
	<u>16 278 322</u>	<u>3 976 977</u>
Charges		
Rémunération au rendement (note 3)	2 326 030	461 524
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	867 919	556 251
Intérêts et frais d'emprunt	436 385	177 578
Frais de gestion (note 3)	353 541	221 431
Charges d'exploitation	143 806	105 926
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	64 932	51 092
Honoraires d'audit	34 862	42 379
Frais juridiques	10 016	7 887
Retenue d'impôt	2 219	–
	<u>4 239 710</u>	<u>1 624 068</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>12 038 612 \$</u>	<u>2 352 909 \$</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	9 727 089 \$	2 142 727 \$
Catégorie F	1 571 636	25 943
Catégorie F (\$ US)	4 421	–
Catégorie G	233 574	57 630
Catégorie I	501 892	126 609
	<u>12 038 612 \$</u>	<u>2 352 909 \$</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)		
Catégorie C	2,15 \$	0,57 \$
Catégorie F	2,95	0,15
Catégorie F (\$ US)	1,08	–
Catégorie G	1,81	0,50
Catégorie I	2,14	0,62

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
2025					
Catégorie C	59 662 292 \$	18 890 795 \$	(3 436 799) \$	9 727 089 \$	84 843 377 \$
Catégorie F	6 265 361	6 663 519	(1 152 096)	1 571 636	13 348 420
Catégorie F (\$ US)	34 257	76 715	–	4 421	115 393
Catégorie G	1 733 118	305 167	(202 434)	233 574	2 069 425
Catégorie I	3 532 441	523 000	(674 755)	501 892	3 882 578
	<u>71 227 469 \$</u>	<u>26 459 196 \$</u>	<u>(5 466 084) \$</u>	<u>12 038 612 \$</u>	<u>104 259 193 \$</u>

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2025 se sont chiffrés respectivement à 278 007 \$ et à (278 008) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
2024					
Catégorie C	43 077 527 \$	8 591 291 \$	(7 870 905) \$	2 142 727 \$	45 940 640 \$
Catégorie F	1 552 802	2 421 692	(360 772)	25 943	3 639 665
Catégorie G	1 046 827	576 200	(28 844)	57 630	1 651 813
Catégorie I	2 197 852	25 000	(36 761)	126 609	2 312 700
	<u>47 875 008 \$</u>	<u>11 614 183 \$</u>	<u>(8 297 282) \$</u>	<u>2 352 909 \$</u>	<u>53 544 818 \$</u>

** Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2024 se sont chiffrés respectivement à 270 251 \$ et à (270 251) \$.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	12 038 612 \$	2 352 909 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(11 658 899)	(2 294 252)
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(3 948 978)	(1 204 204)
Variation nette de la plus-value latente des dérivés	(54 968)	(5 123)
Variation des soldes hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir du courtier	(5 288 117)	4 340 864
Diminution des intérêts et dividendes à recevoir	59 117	19 850
Augmentation des autres débiteurs	(43 633)	(9 069)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	9 984	(5 540)
Augmentation (diminution) de la rémunération au rendement à payer	538 171	(389 714)
Augmentation (diminution) des autres créditeurs	74 337	(53 792)
Diminution des créditeurs et charges à payer	(19 524)	(25 415)
Augmentation des frais de gestion à payer	35 216	15 075
(Diminution) augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	(3 323)	684
Produit de la vente de placements	194 801 997	151 042 927
Achat de placements	(207 451 357)	(157 424 838)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<u>(20 911 365)</u>	<u>(3 639 638)</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	26 122 190	11 721 239
Montant payé au rachat de parts rachetables	(5 164 247)	(8 027 249)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	<u>20 957 943</u>	<u>3 693 990</u>
Augmentation de la trésorerie au cours de la période	46 578	54 352
Perte de change sur la trésorerie	(34 730)	(54 770)
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 019	1 763
Trésorerie à la clôture de la période	<u>12 867 \$</u>	<u>1 345 \$</u>
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	33 652 \$	– \$
Intérêts reçus	187 800	197 302
Dividendes versés	68 255	50 409
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	365 487	309 576

* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille

Au 30 juin 2025 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Bons de souscription australiens				
543 479	Galan Lithium Ltd, 0,65 \$, 6 février 2029	– \$	6 324 \$	0,01
Actions canadiennes				
20 000	Ag Growth International Inc.	822 290	833 001	0,80
159 000	Alaris Equity Partners Income	2 623 823	3 041 670	2,92
442 426	Groupe Algoma Steel Inc.	4 077 805	4 167 653	4,00
5 262 800	Americas Gold & Silver Corp.	2 955 761	5 789 080	5,55
19 400	Groupe AtkinsRealis inc.	1 399 626	1 852 894	1,78
702 900	BlackBerry Ltd.	3 561 669	4 400 154	4,22
434 800	Canaccord Genuity Group Inc.	3 970 064	4 504 528	4,32
313 500	Capstone Copper Corp.	2 231 078	2 627 130	2,52
12 900	Celestica Inc.	1 648 889	2 744 604	2,63
600 000	Coveo Solutions Inc.	4 047 680	4 614 000	4,43
106 230	Culico Metals Inc.	15 935	19 121	0,02
48 300	Definity Financial Corp.	2 989 603	3 833 571	3,68
164 800	Dye & Durham Ltd.	2 259 651	1 582 080	1,52
51 800	Exchange Income Corp.	2 470 364	3 249 414	3,12
385 000	Goliath Resources Ltd.	750 750	827 750	0,79
19 700	Hammond Power Solutions Inc.	2 047 668	2 470 971	2,37
2 900 000	Heliostar Metals Ltd.	2 933 677	3 654 000	3,50
1 362 700	Highlander Silver Corp.	2 857 961	3 447 631	3,31
1 363 200	i-80 Gold Corp.	895 847	1 145 088	1,10
1 371 101	Kraken Robotics Inc.	3 148 261	4 236 702	4,06
116 000	MDA Space Ltd.	2 791 006	4 072 760	3,91
5 280 500	Minera Alamos Inc., nég. restreinte, 22 août 2025	1 550 883	1 848 175	1,77
183 300	NexGen Energy Ltd.	1 540 197	1 734 018	1,66
1 750 000	NG Energy International Corp.	1 759 070	1 522 500	1,46
102 042	Pasofino Gold Ltd.	100 002	53 062	0,05
1 000 000	Probe Gold Inc.	2 493 435	2 200 000	2,11
77 400	Propel Holdings Inc.	2 097 849	2 928 816	2,81
617 700	Solaris Resources Inc.	2 760 306	3 854 448	3,70
555 556	Somerset Energy Partners Corp., nég. restreinte	250 000	194 445	0,19
268 400	Total Energy Services Inc.	2 612 728	2 898 720	2,78
1 000 000	TRUBAR Inc.	965 000	810 000	0,78
423 300	Valeura Energy Inc.	2 435 768	3 035 061	2,91
900 000	Vizsla Silver Corp.	2 382 755	3 618 000	3,47
		<u>71 447 401</u>	<u>87 811 047</u>	<u>84,24</u>
Options canadiennes				
24 200	Alimentation Couche-Tard Inc., options d'achat, 72 \$, 19 sept. 2025	29 524	21 296	0,02
920 200	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 39,50 \$, 18 juill. 2025	274 678	101 222	0,10
255 300	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 39,25 \$, 18 juill. 2025 (hors cote)	81 696	19 737	0,02
		<u>385 898</u>	<u>142 255</u>	<u>0,14</u>

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2025 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Bons de souscription canadiens				
2 000 000	Ascot Resources Ltd., 0,52 \$, 25 juill. 2026, nég. restreinte, 26 nov. 2024	– \$	6 509 \$	0,01
500 000	Bayridge Resources Corp., 0,35 \$, 17 avr. 2026, nég. restreinte, 18 août 2024	–	521	0,00
625 000	Brunswick Exploration Inc., 0,75 \$, 22 déc. 2025, nég. restreinte, 23 avril 2023	–	1 038	0,00
317 499	Brunswick Exploration Inc., 1,25 \$, 9 mars 2026	–	558	0,00
250 000	Encore Energy Corp., 3,75 \$, 14 févr. 2026	160 250	210 275	0,20
200 000	Eureka Lithium Corp., 6,50 \$, 25 oct. 2025	–	110	0,00
82 500	Frontier Lithium Inc., 2,75 \$, 10 nov. 2025	36 300	3	0,00
50 000	Graphene Manufacturing Group Ltd, 3,35 \$, 30 nov. 2026	–	1 345	0,00
348 250	i-80 Gold Corp., 2,15 \$, 1 ^{er} mai 2028	132 335	50 496	0,05
225 000	LithiumBank Resources Corp., 2,00 \$, 15 mai 2026	–	152	0,00
250 000	Nextech3D.ai., 0,52 \$, 25 juill. 2026	–	7 088	0,01
120 000	Osisko Development Corp., 8,55 \$, 2 mars 2026	146 160	1 800	0,00
400 000	Reconnaissance Energy Africa Ltd, 1,75 \$, 31 juill. 2026	116 000	35 000	0,03
700 000	Reliq Health Technologies Inc., 0,52 \$, 5 avr. 2026	–	–	–
250 000	Southern Silver Exploration Corp., 0,75 \$, 16 juin 2026	–	5 104	0,00
150 000	Tincorp Metals Inc., 2 \$, 14 mai 2026	–	–	–
50 000	Ucore Rare Metals Inc., 1,25 \$, 27 juill. 2026	–	29 156	0,03
770 000	Global Atomic Corp., 1,00 \$, 31 janv. 2028	–	246 977	0,24
		<u>591 045</u>	<u>596 132</u>	<u>0,57</u>
Actions américaines				
94 400	Primo Brands Corp.	4 165 086	3 808 606	3,65
137 900	Sequans Communications SA	279 758	276 115	0,26
407 143	Sequans Communications SA, nég. restreinte	781 641	776 397	0,74
		<u>5 226 485</u>	<u>4 861 118</u>	<u>4,65</u>
Bons de souscription américains				
29 805	Ayr Wellness Inc., 2,12 \$, 9 févr. 2026	–	1 218	0,00
88 419	Gold Royalty Corp., 2,25 \$, 31 mai 2027	32 169	42 152	0,04
2 160 800	i-80 Gold Corp., 0,70 \$, 16 nov. 2027	238 984	529 781	0,51
61 072	Sequans Communications SA, 1,40 \$, 28 sept. 2025	–	22 672	0,02
		<u>271 153</u>	<u>595 823</u>	<u>0,57</u>
	Total des placements détenus	77 921 982	94 012 699	90,18

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2025 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
(101 100)	Algonquin Power & Utilities Corp.	(787 080) \$	(787 569) \$	(0,76)
(2 000 000)	Ascot Resources Ltd.	(740 446)	(120 000)	(0,12)
(14 000)	Diversified Royalty Corp.	(43 821)	(44 520)	(0,04)
(93 200)	Matr Corp.	(982 592)	(1 119 332)	(1,07)
(4 350 400)	Minera Alamos Inc.	(1 511 476)	(1 522 640)	(1,46)
(17 700)	MTY Food Group Inc.	(763 020)	(752 958)	(0,72)
(1 279 600)	Victoria Gold Corp.	(1 074 318)	(12 796)	(0,01)
		<u>(5 902 753)</u>	<u>(4 359 815)</u>	<u>(4,18)</u>
Options canadiennes				
(24 200)	Alimentation Couche-Tard Inc., options de vente, 65 \$, 19 sept. 2025	(30 976)	(37 026)	(0,04)
(12 900)	Celestica Inc., options d'achat, 185 \$, 18 juill. 2025	(101 007)	(379 260)	(0,36)
		<u>(131 983)</u>	<u>(416 286)</u>	<u>(0,40)</u>
	Total des placements vendus à découvert	(6 034 736)	(4 776 101)	(4,58)
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	<u>(169 915)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	Placements détenus, montant net	<u>71 717 331 \$</u>	89 236 598	85,60
	Profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1)		4 586	0,00
	Autres actifs nets		<u>15 018 009</u>	<u>14,40</u>
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		<u>104 259 193 \$</u>	<u>100,00</u>

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2025 (non audité)

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Cours de change à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
5 août 2025	\$ US	\$ CA	1,35979	(4 152 423) \$	(4 147 363) \$	5 060 \$
5 août 2025	\$ CA	\$ US	1,35979	60 700	60 626	(74)
5 août 2025	\$ CA	\$ US	1,35979	47 993	47 593	(400)
Total du profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré						4 586 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

Le Fonds Alpha concentré NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie ») et qui a été modifiée et mise à jour le 28 janvier 2021. La date de création du Fonds est le 29 janvier 2021. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 30 mars 2021. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Marchés mondiaux CIBC inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs des gains en capital à long terme. Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds a l'intention d'investir dans un portefeuille concentré de titres de capitaux propres de haute qualité principalement inscrits à la cote d'une bourse au Canada. Le Fonds peut avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « normes IFRS de comptabilité »), laquelle est également publiée par l'IASB.

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 15 août 2025.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Classement (suite)

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des droits, des options et des bons de souscription comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché (données d'entrée non observables).

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque période de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion dans les états du résultat global.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

e) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10 *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal stipulé, et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

q) Autres actifs et passifs

Les sommes à recevoir du courtier, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert et les autres créditeurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées, publiées par l'IASB mais non encore adoptées par le Fonds

i) Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme présente des sous-totaux nouvellement définis à fournir dans l'état du résultat net, les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et les informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers intermédiaires.

ii) Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence de ces modifications sur les états financiers intermédiaires.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

3. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

3. Opérations entre parties liées (suite)

b) Rémunération au rendement (suite)

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2025, 186 535 (31 décembre 2024 – 177 046) parts de catégorie I étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 2 961 247 \$ (31 décembre 2024 – 2 409 416 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes à certains investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire, jusqu'au moment où la catégorie est fermée aux nouveaux investisseurs, à l'appréciation du gestionnaire (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 vont comme suit :

	Parts rachetables, à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Parts rachetables, à la clôture de la période
2025				
Catégorie C	3 982 466	1 234 805	(224 089)	4 993 182
Catégorie F	404 685	435 885	(76 154)	764 416
Catégorie F (\$ US)	2 300	4 883	–	7 183
Catégorie G	119 600	20 605	(13 724)	126 481
Catégorie I	259 567	35 097	(50 092)	244 572
2024				
Catégorie C	3 552 642	688 334	(613 055)	3 627 921
Catégorie F	123 015	181 133	(27 074)	277 074
Catégorie G	88 777	48 483	(2 367)	134 893
Catégorie I	203 444	2 364	(3 451)	202 357

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

5. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc. et de la Banque Scotia, auxquels S&P Global Rating a attribué la note de A+, ainsi que de la Banque Royale du Canada, à qui S&P Global Rating a attribué la note de AA-.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des instruments de créance.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de la période close le 30 juin 2025, l'exposition globale brute du Fonds s'est située dans une fourchette de 105,06 % à 194,8 % (31 décembre 2024 – 108,6 % à 180,7 %) de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions à découvert sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des instruments de créance.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 30 juin 2025, 87,2 % (31 décembre 2024 – 102,3 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 4,6 % (31 décembre 2024 – 17,0 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de la période, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 8 616 376 \$, ou 8,3 % (31 décembre 2024 – 6 072 187 \$, ou 8,5 %), de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
30 juin 2025						
Dollar américain	(5 321 015) \$	5 456 941 \$	135 926 \$	(266 051) \$	272 847 \$	6 796 \$
Dollar australien	1 986	6 324	8 310	99	316	415
	(5 319 029) \$	5 463 265 \$	144 236 \$	(265 952) \$	273 163 \$	7 211 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(5,10)	5,24	0,14	(0,26)	0,26	–

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2024						
Dollar américain	(1 618 729) \$	1 166 813 \$	(451 916) \$	(80 936) \$	58 341 \$	(22 595) \$
Dollar australien	1 953	15 971	17 924	98	799	897
	(1 616 776) \$	1 182 784 \$	(433 992) \$	(80 838) \$	59 140 \$	(21 698) \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2,27)	1,66	(0,61)	(0,11)	0,08	(0,03)

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2025.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	89 853 148 \$	– \$	2 819 017 \$	92 672 165 \$
Options	142 255	–	–	142 255
Bons de souscription	645 101	299 356	253 822	1 198 279
Contrats à terme de gré à gré	–	5 060	–	5 060
	90 640 504 \$	304 416 \$	3 072 839 \$	94 017 759 \$
Passifs				
Actions ordinaires	4 347 019 \$	12 796 \$	– \$	4 359 815 \$
Options	416 286	–	–	416 286
Contrats à terme de gré à gré	–	474	–	474
	1 763 305 \$	13 270 \$	– \$	4 776 575 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2025, le titre d’Americas Gold & Silver Corp., d’une valeur de 5 789 080 \$ (31 décembre 2024 – 1 723 645 \$), est passé du niveau 2 au niveau 1, puisque ce titre est maintenant coté en bourse.

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l’aide de données d’entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d’ouverture au 1 ^{er} janvier 2025	222 764 \$
Achats	2 332 524
Variation de la plus-value latente comprise dans le résultat net	517 551
Solde de clôture au 30 juin 2025	3 072 839 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	66 860 059 \$	4 702 445 \$	194 445 \$	71 756 949 \$
Options	63 642	284 823	–	348 465
Bons de souscription	143 423	793 759	28 319	965 501
Contrats à terme de gré à gré	–	30	–	30
	67 067 124 \$	5 781 057 \$	222 764 \$	73 070 945 \$
Passifs				
Actions ordinaires	12 097 071 \$	12 796 \$	– \$	12 109 867 \$
Options	16 416	–	–	16 416
Contrats à terme de gré à gré	–	50 412	–	50 412
	12 113 487 \$	63 208 \$	– \$	12 176 695 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bon de souscription lié à i-80 Gold Corp., d'une valeur de 94 875 \$, est passé du niveau 2 au niveau 1, puisque ce titre est maintenant coté en bourse.

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2024	250 000 \$
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(27 236)
Solde de clôture au 31 décembre 2024	22 274 \$

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur :

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 30 juin 2025	Juste valeur au 31 décembre 2024
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Prix de transaction	Une hausse de 10 % du prix du titre sous-jacent entraînerait une hausse de 281 902 \$ de la juste valeur de marché.	2 819 017 \$	194 445 \$
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	Une hausse de 10 % de la volatilité entraînera une hausse de 25 382 \$ de la juste valeur de marché.	253 822	28 319
				3 072 839 \$	222 764 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés, et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 qui se rapportent à la couverture du portefeuille.

30 juin 2025

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latent
5 août 2025	\$ US	CIBC	1,35979	(4 147 363) \$	(4 152 423) \$	5 060 \$
5 août 2025	\$ US	CIBC	1,35979	60 626 \$	60 700 \$	(74) \$
5 août 2025	\$ US	CIBC	1,35979	47 593 \$	47 993 \$	(400) \$

31 décembre 2024

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latent
3 février 2025	\$ US	CIBC	1,43869	(1 726 428) \$	(1 676 016) \$	(50 412) \$
3 février 2025	\$ US	CIBC	1,43869	33 090 \$	33 060 \$	30 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise ou avant cette date ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Ascot Resources Ltd.	25 juillet 2026	0,52	\$ 1 040 000	\$ 6 509
Ayr Wellness Inc.	9 février 2026	2,12	63 187	1 218
Bayridge Resources Corp.	17 avril 2026	0,35	175 000	521
Brunswick Exploration Inc.	22 décembre 2025	0,75	468 750	1 038
Brunswick Exploration Inc.	9 mars 2026	1,25	396 874	558
Encore Energy Corp.	14 février 2026	3,75	937 500	210 275
Eureka Lithium Corp.	25 octobre 2025	6,50	1 300 000	110
Frontier Lithium Inc.	10 novembre 2025	2,75	226 875	3
Galan Lithium Ltd.	6 février 2029	0,65	353 261	6 324
Gold Royalty Corp.	31 mai 2027	2,25	198 943	42 152
Graphene Manufacturing Group Ltd	30 novembre 2026	3,35	167 500	1 345
i-80 Gold Corp.	16 novembre 2027	0,70	1 512 560	529 781
i-80 Gold Corp.	1 ^{er} mai 2028	2,15	748 738	50 496
LithiumBank Resources Corp.	15 mai 2026	2,00	450 000	152
Nextech3D.ai.	25 juillet 2026	0,52	130 000	7 088
Osisko Development Corp.	2 mars 2026	8,55	1 026 000	1 800
Reconnaissance Energy Africa Ltd	31 juillet 2026	1,75	700 000	35 000
Reliq Health Technologies Inc.	5 avril 2026	0,52	364 000	–
Sequans Communications SA	28 septembre 2025	1,40	85 501	22 672
Southern Silver Exploration Corp.	16 juin 2026	0,75	187 500	5 104
Tincorp Metals Inc.	14 mai 2026	2,00	300 000	–
Ucore Rare Metals Inc.	27 juillet 2026	1,25	62 500	29 156
Global Atomic Corp.	31 janvier 2028	1,00	770 000	246 977

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Bons de souscription (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Ascot Resources Ltd.	25 juillet 2026	0,52	1 040 000 \$	226 456 \$
Ayr Wellness Inc.	9 février 2026	2,12	63 187	6 869
Bayridge Resources Corp.	17 avril 2026	0,35	175 000	12 348
Brunswick Exploration Inc.	22 décembre 2025	0,75	468 750	5 133
Brunswick Exploration Inc.	9 mars 2026	1,25	396 874	1 647
Encore Energy Corp.	14 février 2026	3,75	937 500	454 785
Eureka Lithium Corp.	25 octobre 2025	6,50	1 300 000	350
Frontier Lithium Inc.	10 novembre 2025	2,75	226 875	5
Full Circle Lithium Inc.	25 avril 2025	1,10	196 900	–
Galan Lithium Ltd	6 février 2029	0,65	353 261	15 971
Gold Royalty Corp.	31 mai 2027	2,25	573 750	93 659
GR Silver Mining Ltd.	29 mars 2025	0,37	185 000	1 595
Graphene Manufacturing Group Ltd	30 novembre 2026	3,35	167 500	835
i-80 Gold Corp.	1 ^{er} mai 2028	2,15	748 738	47 014
LithiumBank Resources Corp.	15 mai 2026	2,00	450 000	701
Nextech3D.ai.	25 juillet 2026	0,52	130 000	2 992
Osisko Development Corp.	2 mars 2026	8,55	1 026 000	4 200
Reconnaissance Energy Africa Ltd	31 juillet 2026	1,75	700 000	67 725
Reliq Health Technologies Inc.	5 avril 2026	0,52	364 000	–
Saturn Oil & Gas Inc.	10 mars 2025	4,00	1 364 000	3 410
Southern Silver Exploration Corp.	16 juin 2026	0,75	187 500	5 809
Tincorp Metals Inc.	14 mai 2026	2,00	300 000	–
Trillion Energy International Inc.	29 juin 2025	0,50	275 000	2 750
Ucore Rare Metals Inc.	27 juillet 2026	1,25	62 500	11 247

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'échéance. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Alimentation Couche-Tard Inc., options d'achat	19 sept. 2025	72,00 \$	1 742 400 \$	21 296 \$
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	18 juill. 2025	39,50	36 347 900	101 222
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	18 juill. 2025	39,25	10 020 525	19 737
Alimentation Couche-Tard Inc., options de vente	19 sept. 2025	65,00	(1 573 000)	(37 026)
Celestica Inc., options d'achat	18 juill. 2025	185,00	(2 386 500)	(379 260)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
BlackBerry Ltd., options d'achat	17 janv. 2025	5,00 \$	(1 192 500) \$	(15 459) \$
CCL Industries Inc., options de vente	17 janv. 2025	66,00	(382 800)	(957)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	31 janv. 2025	37,25	5 833 350	57 159
iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF, options d'achat	21 févr. 2025	16,00	950 400	4 158
iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF, options d'achat	17 janv. 2025	16,50	1 918 950	2 325
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	17 janv. 2025	38,00	13 015 000	284 823

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

9. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est calculée comme suit :

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
30 juin 2025			
Catégorie C	9 727 089 \$	4 528 183	2,15 \$
Catégorie F	1 571 636	532 139	2,95
Catégorie F (\$ US)	4 421	4 092	1,08
Catégorie G	233 574	128 975	1,81
Catégorie I	501 892	234 419	2,14
30 juin 2024			
Catégorie C	2 142 727 \$	3 729 245	0,57 \$
Catégorie F	25 943	172 956	0,15
Catégorie G	57 630	114 655	0,50
Catégorie I	126 609	202 828	0,62

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2024, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 19 366 \$ (2023 – 19 366 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2023 – néant).

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est présentée ci-dessous :

	30 juin 2025	30 juin 2024
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	4	4
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	5,15 %	4,34 %

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

12. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement pour le Fonds. En général, la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours de la période close le 30 juin 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

Au 30 juin 2025, le Fonds ne détenait aucune participation dans l'entité structurée.

Le tableau ci-dessous décrit les types d'entités structurées que le Fonds ne consolide pas, mais dans lesquelles il détenait une participation au 31 décembre 2024.

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	1	9 027 312 000 \$	1 151 010 \$	1,62 %

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

Les fonds de placement émetteurs comprennent ce qui suit :

	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
31 décembre 2024				
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien	Dollar canadien	1,000000	9 027 312 000 \$	9 027 312 000 \$

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'annexe du portefeuille.